



**COMMUNIQUÉ
SOUS EMBARGO JUSQU'AU 14 MARS**

L'accréditation *Municipalité amie des enfants* suscite l'intérêt des municipalités du Québec

Brossard, le 14 mars 2014 - Le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, a souligné aujourd'hui la tenue de la 1^{re} édition de la Journée de partage, d'échange et de réflexion sur le programme *Municipalité amie des enfants*. Cet événement mobilisateur a réuni plus de 70 participants; partenaires du CAMF, élus et représentants des 20 municipalités accréditées MAE, représentants de municipalités intéressées par l'accréditation et représentants d'organismes œuvrant auprès des enfants.

L'hôte de l'événement, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, a accueilli les participants à la maison de la culture Maisonneuve pour l'occasion. « *Dès 2008-2009, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve s'engageait, avec le CAMF et l'UNICEF, à mettre sur pied l'accréditation Municipalité amie des enfants en devenant l'un des trois premiers arrondissements et municipalités au Québec à recevoir cette certification. C'est aussi avec enthousiasme que l'arrondissement proposait, il y a un an, la tenue de cette première rencontre de réseautage. Une belle occasion pour les municipalités d'échanger sur leurs bons coups, mais aussi sur les enjeux présents et futurs afin de se mobiliser pour en faire davantage tous ensemble* », a déclaré le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et membre du comité exécutif responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts, M. Réal Ménard.

« Le programme MAE fêtera cette année son 5^e anniversaire et nous sommes très fiers de la notoriété et de la visibilité qu'il a acquises au fil des ans et de ses retombées positives au sein des municipalités accréditées », a déclaré le président du CA du CAMF et maire de Victoriaville, Monsieur Alain Rayes.

Plusieurs objectifs étaient poursuivis par ce rassemblement :

- Favoriser le partage d'expériences, de bons coups et de projets inspirants mis de l'avant par les municipalités, par et pour les enfants;
- Permettre les échanges sur les impacts du programme au sein des municipalités sur les loisirs, le transport, la sécurité publique, la réussite éducative, l'accessibilité et le soutien aux organismes;
- Encourager les réflexions sur l'avenir du programme, entendre les besoins et comprendre les attentes des municipalités accréditées ou intéressées par l'accréditation, envers l'accréditation;
- Évaluer l'intérêt des participants pour la création d'un réseau québécois MAE et pour la formation d'un comité consultatif sur la question.

À propos de l'accréditation *Municipalité amie des enfants*

L'initiative *Municipalité amie des enfants* est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF, porté par le CAMF. Elle est la version québécoise de l'initiative internationale *Villes amies des enfants*, créée en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, à Istanbul, en 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier pour les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le

bien-être de l'enfant représentait l'indicateur principal d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. Depuis son lancement québécois en 2009 à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et grâce à la participation financière d'Avenir d'enfants, le programme a pris son envol et s'est déployé partout au Québec. Le CAMF et UNICEF Canada ont depuis remis l'accréditation à 20 municipalités et prévoit doubler ce nombre d'ici 2016. Pour en savoir plus, visitez le www.amiedesenfants.ca.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme sans but lucratif qui regroupe, depuis 25 ans, des municipalités, des MRC et des réseaux d'organismes soucieux du développement des politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche « Municipalité amie des aînés ». En raison de son réseau de membres et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées. Son principal centre d'intérêt concerne l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés. Il traite des questions en lien avec le développement social, la conciliation famille/travail/étude, l'accueil de nouvelles familles, dont les familles immigrantes, les conditions de vie des aînés et leur contribution à la vie familiale, la migration des jeunes, les saines habitudes de vie et la revitalisation des milieux. Pour en apprendre plus, visitez le www.camf.ca.

- 30 -

Source :

Maryse Bédard-Allaire

Chargée de projet - *Municipalité amie des enfants (MAE) / Dossiers petite enfance, PFM*

Carrefour action municipale et famille

450 466-9777, poste 223

mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca

www.amiedesenfants.ca